

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT DE
NARBONNE

DOMAINE :

Domaine de compétences par
thème

SOUS-DOMAINE :

Environnement

Membres en exercice : 19

Présents : 13

Procurations : 0

Votants : 13

Secrétaire de séance :
Quentin LOPEZ

CONVOCAION EN DATE DU :
8 Octobre 2024

AFFICHAGE EN DATE DU :
8 Octobre 2024

ACTE RENDU EXECUTOIRE
APRES DEPÔT EN SOUS
PREFECTURE LE :

ET PUBLIE OU NOTIFIE LE :

N° : 2024_24

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Syndicat Mixte du Delta de l'Aude

S.M.D.A.
Syndicat Mixte du Delta de l'Aude

Séance du Comité syndical du : 30 Octobre 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le trente octobre, l'assemblée régulièrement convoquée au 51 Chemin de Saint Crescent 11100 NARBONNE, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Xavier BELART, Président.

Présents :**La Communauté d'Agglomération du « Grand Narbonne » :**

Monsieur Xavier BELART, Président, membre du Bureau, titulaire

Monsieur Michel JAMMES, membre du Bureau, titulaire

Monsieur Jean-Marc JANSANA, membre du Bureau, titulaire

Monsieur Gérard LACOMBE, membre du Bureau, titulaire

Monsieur Quentin LOPEZ, titulaire

Monsieur André-Luc MONTAGNIER, titulaire,

Monsieur Grégory DELFOUR, titulaire

Monsieur Jean-Louis RIO, Vice-président, membre du Bureau, titulaire

Monsieur Jean-François CID, suppléant

Monsieur Eric RENVOISE, suppléant

La Communauté de Communes « La Domitienne » :

Monsieur Alain CARALP, Vice-Président, membre du Bureau, Titulaire

La Communauté de Communes « Sud-Hérault » :

Monsieur Pierre POLARD, Vice-Président, membre du Bureau, titulaire

Monsieur Olivier HENRY membre du Bureau, titulaire

Absents suppléés :**La Communauté d'Agglomération du « Grand Narbonne » :**

Madame Alexia LENOIR, titulaire, membre du Bureau, titulaire représentée par Monsieur Jean-François CID, suppléant

Madame PONS-PELOFY Sophie, titulaire représentée par Monsieur Eric RENVOISE, suppléant

Objet : Lancement d'une étude technique des ouvrages de gestion des niveaux d'eau sur l'ancien étang d'Ouveillan

Monsieur Le Président expose que dans le cadre des mesures compensatoires aux travaux de ressuyage des terres de la basse vallée de l'Aude, le SMDA a récemment acquis une parcelle dans l'ancien étang d'Ouveillan. A l'occasion de visites de terrain avec la Fédération Aude Claire nous avons découvert l'absence d'ouvrage de régulation des niveaux d'eau de cet ancien étang, notamment en amont de l'aqueduc souterrain qui permet de le drainer.

Une rencontre en Mairie a permis de vérifier la propriété foncière de cet aqueduc et de discuter avec les élus d'Ouveillan de la pertinence de remettre en service un ancien ouvrage aujourd'hui démolì :

- Disposer d'un outil pour faciliter la gestion des niveaux d'eau en amont,
- Faciliter l'entretien de l'aqueduc.

Monsieur le Maire nous a confirmé par écrit son accord pour ce principe d'aménagement.

Il convient donc de délibérer afin de :

- Lancer une consultation pour un maître d'œuvre afin d'étudier le type d'ouvrage à réaliser, les contraintes techniques et règlementaire,
- Lancer la concertation locale, notamment identifier l'ensemble des propriétaires afin d'organiser une réunion d'information permettant d'aboutir à un objectif de côtes d'eau par saison.

Où l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré procède au vote :

Pour : 7 152.45 voix
Contre : 0 voix
Abstention : 0 voix

**LE COMITE SYNDICAL
A L'UNANIMITE**

- Approuve le lancement de la consultation afin d'étudier le type d'ouvrage à réaliser
- Approuve le lancement d'une concertation locale afin d'identifier les propriétaires
- Autorise Monsieur Le Président à signer les documents relatifs à ce projet

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre ont signé les membres présents.

A Narbonne, le 30 Octobre 2024

**Le Président,
Xavier BELART**

SYNDICAT MIXTE DU DÉPARTEMENT DE L'AUDE
51 Chemin de St Crescent
11100 NARBONNE

